

tenue sous la présidence de Madame CORNELOUP, assisté(e)
de Madame FOULON et Madame COUEGNAT, Conseillères
En présence de Madame GAVALDA, Rapporteure publique
Madame LECLERCQ, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2304952	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 22 juin 2023 portant refus de reconnaissance d'imputabilité au service suite à sa rechute de son accident de service du 9 juin 2021	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame x	Madame x
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET ECONOMIQUE	
02)	DOSSIER N° 2305050	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	Annulation de la décision en date du 29 juin 2023 du maire de la commune de Montpellier rejetant la demande de changement d'usage déposée par M. x pour un logement sis 121 Cour Celsius	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur x	Monsieur x
Défendeur	MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	Président

10 heures 30

03)	DOSSIER N° 2305502	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	Annulation de la décision n° PA 034300 23 Z0001 du 20 juillet 2023 par laquelle le maire de la commune de Servian a contesté la conformité du permis d'aménager demandé par Mme x en vue de la réalisation d'un lotissement de 7 lots sur un terrain sis La Fourniere	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur x	Maître LABOURIER Flora (Cour)
	Madame x	Maître LABOURIER Flora (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SERVIAN	TERRITOIRES AVOCATS (Cour)
04)	DOSSIER N° 2500121	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	Annulation de la décision implicite du 7 octobre 2024 de rejet de la demande de retrait du permis d'aménager n° PA 034 300 23 Z0001 en date du 25 mai 2023 par lequel le maire de la commune de Servian a délivré un permis d'aménager à Mme x en vue de la réalisation d'un lotissement de 7 lots sur un terrain sis La Fournière	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame x	Maître LABOURIER Flora (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SERVIAN	SELARL VALETTE-BERTHELSEN (Cour)
05)	DOSSIER N° 2501697	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	Annulation de la décision n° PC 034300 24 Z0027 en date du 10 janvier 2025 par lequel le maire de la commune de Servian a prononcé le rejet tacite de la demande de permis de construire déposée par M. x en vue de la construction d'une maison d'habitation sur un terrain sis rue du Moulin à Vent	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur x	Maître LABOURIER Flora (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SERVIAN	SELARL VALETTE-BERTHELSEN (Cour)

10 heures 30

06)	DOSSIER N° 2306084	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire annulation d'un refus de DP N° 034099 23 M0003 pour le projet de panneaux solaires en toiture sur une maison appartenant à Mme x située 157, Rue du vieux village 34190 FERRIERES DES VERRERIES.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	AC FLUIDE	M. x
Défendeur	COMMUNE DE FERRIERES-LES-VERRERIES	SELARL VPNG AVOCATS (Cour)
Observateur	Madame x	SCP LEMOINE - CLABEAUT

07)	DOSSIER N° 2306540	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire Contestation de son taux de modulation du complément indemnitaire annuel (CIA) pour l'année 2022

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur x	Monsieur x
Défendeur	PREFECTURE REGION OCCITANIE ET DU DEPARTEMENT DE HAUTE-GARONNE	

10 heures 30

08)	DOSSIER N° 2401559	RAPPORTEURE: Madame Michelle COUEGNAT
Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté n° DP 034 239 24 0 0007 en date du 12 février 2024 par lequel le maire de la commune de Saint-André-de-Sangonis ne s'est pas opposé à la déclaration préalable déposée par l'EPF Occitanie en vue de l'abattage d'arbres sur un terrain sis rue Bayard / rue de la Cité		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur et Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
Défendeur	ASSOCIATION ARTOPOS	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	COMMUNE DE SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS	maire
	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER OCCITANIE	SCP CGCB & ASSOCIES (Cour)

10 heures 30

09)	DOSSIER N° 2401570	RAPPORTEURE: Madame Michelle COUEGNAT
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire	annulation de l'arrêté n° PD 034 239 23 0 0003 en date du 12 février 2024 par lequel le maire de la commune de Saint-André-de-Sangonis a délivré un permis de démolir à la commune en vue d'une démolition partielle sur un terrain sis Rue Bayard / rue de la Cité / rue du Presbytère	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	ASSOCIATION ARTOPOS	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS	SCP CGCB & ASSOCIES (Cour)
	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER OCCITANIE	SCP CGCB & ASSOCIES (Cour)

10 heures 30

10)	DOSSIER N° 2401572	RAPPORTEURE: Madame Michelle COUEGNAT
Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté n° PD 034 239 23 0 0002 en date du 12 février 2024 par lequel le maire de la commune de Saint-André-de-Sangonis a délivré un permis de démolir à l'EPF Occitanie en vue d'une démolition totale sur un terrain sis rue Bayard / rue de la Cité / rue du Presbytère		
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
	Monsieur et Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	ASSOCIATION ARTOPOS	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS	maire
	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER OCCITANIE	SCP CGCB & ASSOCIES (Cour)

10 heures 30

11)	DOSSIER N° 2407277	RAPPORTEURE: Madame Michelle COUEGNAT
Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté n° PC 034 239 24 00011 en date du 21 octobre 2024 par lequel le maire de la commune de Saint-André-de-Sangonis a délivré un permis de construire à la société FDI Habitat en vue de la construction d'un bâtiment de 17 logements collectifs sur un terrain sis 13 rue Bayard, et annulation du permis de construire tacite du 16 octobre 2024		
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
	Monsieur et Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	Madame x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
Défendeur	Monsieur x	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
	COMMUNE DE SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS	SCP CGCB & ASSOCIES (Cour)
	FDI HABITAT	SCP SVA

Arrêté le 18/08/2026
Le président du tribunal